

<input type="checkbox"/>	Négociation - Dérivés sur taux d'intérêt	<input checked="" type="checkbox"/>	Back-office - Options
<input checked="" type="checkbox"/>	Négociation - Dérivés sur actions et indices	<input checked="" type="checkbox"/>	Technologie
<input type="checkbox"/>	Back-office - Contrats à terme	<input checked="" type="checkbox"/>	Réglementation

CIRCULAIRE
Le 3 décembre 2007

RAJUSTEMENT DE CONTRAT ANTICIPÉ
Axcan Pharma inc. (AXP)
Acquisition

Bourse de Montréal Inc. (« la Bourse ») et la Corporation canadienne de produits dérivés (« CDCC ») désirent vous informer qu'Axcan Pharma inc. (« Axcan ») a annoncé le 29 novembre 2007 qu'elle a conclu une convention visant son acquisition par TPG Capital et les membres de son groupe dans le cadre d'une opération entièrement en espèces. Selon les dispositions de cette entente, les porteurs d'actions ordinaires d'Axcan recevront un montant en espèces de 23,35 \$US par action ordinaire.

Le conseil d'administration d'Axcan a approuvé à l'unanimité la convention. La conclusion de la transaction est assujettie à l'approbation des actionnaires d'Axcan et des organismes réglementaires ainsi qu'aux conditions coutumières de clôture. La transaction devrait se conclure au cours du premier trimestre de l'année 2008.

La Bourse et la CDCC prévoient de rajuster les contrats d'options d'Axcan selon les termes du plan d'arrangement.

VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES CLIENTS QUI SONT EN POSITION ACHETEUR OU EN POSITION VENDEUR DANS CETTE CLASSE D'OPTIONS SOIENT INFORMÉS DU PRÉSENT AVIS.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec Louise Leclair, Analyste, systèmes de négociation, Opérations de marché, Bourse de Montréal Inc. au 514 871-3526. Les membres de la CDCC peuvent communiquer avec le service des opérations de la CDCC.

Joëlle Saint-Arnault
Vice-présidente, Affaires juridiques et secrétaire générale

Circulaire no : 184-2007